

Vos dossiers de prime avec l'**Option Prime Express**

- **Contrôle CEE prioritaire** réalisé sous 7 jours et **prime versée sous 48h** après réception du rapport conforme.
- Un seul contrôle, **sans démarche supplémentaire** pour votre client.



Les étapes d'un dossier de Prime Effy avec l'option Prime Express



Réalisez chaque étape depuis l'appli ou l'espace en ligne Effy Pro

Avant les travaux

1



Demande de Prime Effy

Q Uniquement pour vos propres clients car pour les clients transmis par Effy la demande de Prime Effy a déjà été faite.

2



Envoi du devis signé à Effy au plus tard 15 jours après sa signature

Q Effy l'analyse et vous informe en cas de non conformité.



Envoie de l'avis d'imposition du particulier.

3



Cochez l'option Prime Express



Important : pensez à l'activer avant d'envoyer votre facture.



Option Prime Express

Cocher cette case si vous souhaitez activer l'option Prime Express pour ce client : versement de la Prime Effy sous 48 heures après validation du dossier.

Après les travaux

4



Envoi de la facture au plus tard 30 jours après son édition

Q Effy l'analyse et vous informe en cas de non-conformité.

5



Signature en ligne de l'attestation sur l'honneur

Elle doit être signée par le particulier et le professionnel.

Validation du dossier de Prime Effy

6



Planification du contrôle CEE chez le client

Effy s'occupe de planifier sous 7 jours le contrôle chez le client (selon la disponibilité de celui-ci).



Versement de la Prime Effy sous 48 heures après la réception du rapport de contrôle conforme, avec déduction des 199 € HT de frais de dossier.

Besoin d'aide ?

Contactez-nous au **01 73 00 67 80***
ou par mail à **partenaires@effy.fr**

Signataire de la Charte Coup de Pouce Chauffage.



effy.fr

